











LE BIEN SOCIAL

JOURNAL DU CLERGÉ SECONDAIRE ET DES VRAIS AMIS DE LA RELIGION; -- RÉPERTOIRE DE JURISPRUDENCE ECCLÉSIASTIQUE ET DE DROIT CANONIQUE.

RÉDACTEUR EN CHEF: M. LE CHANOINE CLAVEL DE SAINT-GENIEZ. (UN CONSEIL DE CHANOINES SÉCULIERS ET DE JURISCONSULTES EST ATTACHÉ À LA RÉDACTION, ET RÉPOND, PAR RANG D'ORDRE, AUX QUESTIONS DE DROIT CANONIQUE PROPOSÉES PAR LES ABONNÉS.)

Épigraphie du BIEN SOCIAL: Émancipation canonique du Clergé du second ordre, par le rétablissement de l'inamovibilité paroissiale et des officialités diocésaines avec un jury ecclésiastique, et par un juste retour à l'élection apostolique des évêques; concours pour l'investiture et la dévolution temporelle des cures aux ecclésiastiques gradués en

Compte-rendu et situation actuelle du BIEN SOCIAL. Le Journal du Clergé secondaire et des vrais amis de la religion, répertoire de jurisprudence et de droit canonique, est une véritable tribune catholique, ouverte à tous les prêtres orthodoxes qui sont soumis à l'église.

Nous en avons la preuve irréfutable dans les vives sympathies que nous trouvons parmi nos confrères, et au sein d'un très grand nombre de familles chrétiennes devenues nos soutiens, notre force.

transition; il ne peut pas plus s'en passer, suivant l'expression d'un publiciste religieux, que de pain ou de spectacles. Aussi, toutes les institutions depuis le trône jusqu'à la chaumière ou l'atelier, les prisons, les hôpitaux et les théâtres, ont leurs organes.

Le rédacteur en chef du journal le BIEN SOCIAL, Abbé CLAVEL, de Saint-Geniez, Ancien curé succursaliste, chanoine honoraire de la métropole de Sens.

Sommaire des matières contenues dans les derniers numéros du BIEN SOCIAL. Pétition raisonnée aux chambres et au roi pour l'émancipation du Clergé secondaire de France, par l'établissement de tribunaux ecclésiastiques indépendants pour juger les causes disciplinaires des prêtres.

Précision de la doctrine. Les articles du BIEN SOCIAL sont signés ou non: dans ce dernier cas, la rédaction en prend la responsabilité. Tous les documents communiqués d'obligation, non réclamés par leur auteur, sont brûlés.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Avis divers. Les actionnaires de LA PRÉVOYANCE assurent mutuelle contre les chances du tirage au sort.

Liquidation n'est à faire entre les associés, que pour son intérêt dans l'établissement et le matériel qu'il cède à M. Guilloult.

Reproduction de la loi sur le divorce. La loi sur le divorce est reproduite dans son intégralité.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Le BIEN SOCIAL paraît tous les samedis. Prix: 15 francs par an; 5 francs en sus pour l'étranger. On s'abonne à Paris, à l'OFFICE GÉNÉRAL, rue Neuve-Vivienne, 36, et dans les départements, chez tous les directeurs des postes et des messageries.

Programme du BIEN SOCIAL. Les journaux sont une nécessité sociale pour l'homme de notre époque et de

Table alphabétique. Le dernier numéro de chaque semestre aura un Supplément avec une table alphabétique des matières traitées dans le BIEN SOCIAL.

Art. 23. La dissolution de la société aura lieu: 1° Par l'expiration du temps pour lequel elle aura été contractée; 2° Par la vente avant cette époque du dit passage.

Art. 26. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 27. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 28. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 29. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 30. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 31. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 32. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 33. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.

Art. 34. Les administrateurs sont investis par avance de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer au cours de la liquidation l'exécution de la loi.